

MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance extraordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 15 décembre 2014 à 19h30 au lieu ordinaire des séances, étaient présents monsieur le maire Bernard Naud, madame la conseillère Émilie Garneau et messieurs les conseillers Christian Caron, Denis Beaulieu et Francis Marcotte, tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Carmen Marquis et M. Gaétan Falardeau étaient absents.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

Le conseil municipal constate et il est mentionné que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 153 du Code municipal.

1. Adoption du budget 2015
2. Publication du budget 2015.
3. Avis de motion du règlement 228 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2015.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

2014-12-19

Adoption du budget 2015.

Considérant que le conseil municipal a établi des prévisions budgétaires pour 2015;

Il est proposé par M. Denis Beaulieu et unanimement résolu :

Que le budget 2015, au montant total de 1 584 985 \$, soit adopté tel qu'indiqué ci-dessous :

Revenus

Taxe générale	986 565 \$
Autres taxes	407 493 \$
Autres revenus	190 927 \$

Total **1 584 985 \$**

Dépenses

Conseil et application de la loi	50 031 \$
Administration générale	243 264 \$
Sécurité publique	186 288 \$
Transport et voirie municipale	333 331 \$
Réseau d'aqueduc du village	40 167 \$
Réseau d'aqueduc de St-Marc	11 500 \$
Aqueduc du rang de la rivière Blanche	19 341 \$
Traitement des eaux usées	19 519 \$
Gestion des fosses septiques	21 139 \$
Hygiène du milieu, santé et bien-être	132 161 \$
Aménagement et urbanisme	45 445 \$
Promotion et développement	45 388 \$
Loisirs et terrain de jeux	95 672 \$
Activités culturelles	25 917 \$
Intérêts, financement et affectations	215 823 \$
Transfert aux activités d'investissements	100 000 \$

Total **1 584 985 \$**

2014-12-20

Publication du budget.

Il est proposé par M. Francis Marcotte
et unanimement résolu :

Que le budget 2015 soit publié dans l'Albanois du mois de janvier 2015.

2014-12-21

Avis de motion du règlement 228 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2015.

Avis de motion est donné par le conseiller municipal M. Denis Beaulieu
que lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour ultérieur, le règlement
228 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2015 sera adopté.

2014-12-22

Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que la présente séance extraordinaire soit levée.

Le maire lève la séance à 19h40.

Bernard Naud
maire

Vincent Lévesque Dostie
directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Bernard Naud, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »